

N°...../ONSSA/DAF/DRHS/SGRH
0907

Rabat, le :

DECISION

06 FEV 2019

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DE SECURITE
SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

- Vu le statut régissant le personnel de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu la lettre du Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Budget) n° 7929/E du 08 Novembre 2018 portant l'accord préalable pour l'organisation du concours de promotion interne au profit des Médecin Vétérinaire, relevant de l'ONSSA (agents statutaires);
- Vu les procès-verbaux de délibération sur les résultats finaux du concours de promotion interne pour l'accès au grade de Médecin Vétérinaire grade exceptionnel (Options : Santé, Sécurité, technologie des matières animales et origine animale, Analyses et recherches vétérinaires, Santé animale)

Décide

Article unique: La liste des candidats déclarés admis définitivement, du concours de promotion interne pour l'accès au grade Médecin Vétérinaire Grade Exceptionnel, organisé le 27 Novembre 2018 est arrêtée comme suit:

N° CNT	NOM_PREN	option
1136637	SMINI ABDELATIF	Santé Animale
1136538	ZOULAY LAHOUSSINE	Santé Animale
1136648	SABRI SAIDA	Santé, Sécurité, technologie des matières animales et origine animale